

**DES « FACILITATEURS DU LANGAGE »  
AUPRES DE JEUNES ENFANTS  
EN ACTIVITE PERISCOLAIRE**

**Antoine BOSSEAU**

Association Pour Favoriser une Ecole Efficace (apfÉE) - ANGERS

Résumé

Des ateliers « Plaisir de lire et de parler » ont été créés à Angers afin de favoriser les échanges entre de jeunes enfants (3-5 ans) et un « Facilitateur de langage » (adulte bénévole) en relation duelle.

Il s'agit de donner le maximum de possibilités de verbalisation aux enfants pour les aider dans la structuration de leur expression verbale. Cette action s'appuie sur les travaux de recherche de L. LENTIN dans le cadre d'une linguistique de l'acquisition. Elle a été réalisée avec 24 enfants et 17 « Facilitateurs du langage » qui ont bénéficié d'une formation et de séances de régulation/évaluation assurées par des praticiens-chercheurs.

L'interaction est menée à partir de livres illustrés conçus pour favoriser la construction d'un langage oral de plus en plus développé et précis et pour aider l'enfant à se familiariser avec les livres afin de le préparer à apprendre à lire à partir d'une expérience heureuse.

Abstract

Some workshops called "The pleasure of reading and talking" have been created in Angers. The objective is to facilitate the dialog between young kids (3 to 5 years old) and a "language facilitator" (adult volunteer).

It is aimed at proposing many ways of verbalization in order to help children structure their speech. This method relies on Laurence Lentin's research work, which was developed with 24 kids and 17 volunteer "language facilitators". The latter benefit from a training and regulation/assessment sessions which are conducted by researchers-professionals. (ASFOREL – Association de Formation et de Recherche sur le Langage et Centre de Recherche sur l'Acquisition du Langage Oral et Ecrit – Université de Paris 3 – Training and Research Association on the Language and Research Center for Oral and Written Language Acquisition, Paris 3 university).

Picture books specially created for those workshops are used to improve the language structures of the child. This method helps him acquire a more and more developed and precise language (use of all introductors of syntax complexity).

The overall idea is that the young child, while liking to listen to books readings and to talk about them, will acquire a varied language. In addition he will learn to love books and will be well prepared to learn how to read based on a happy experience.

## **Introduction.**

Dans cet article nous présenterons l'ensemble des conditions requises pour la mise en place des ateliers « Plaisir de lire et de parler », la démarche de partenariat praticiens-chercheurs/acteurs de terrain depuis le départ (réflexion préalable au projet Ville d'Angers / Education Nationale / AsFoReL) jusqu'à la réalisation concrète du projet (choix des intervenants, formation, régulation de l'action, évaluation) en faisant référence aux travaux de recherches à la base de cette démarche.

### **1. Contexte de l'action.**

Dans le cadre du Contrat Educatif Local (CEL) de la Ville d'ANGERS (49), des ateliers « Plaisir de lire et de parler » ont été créés dans le but de favoriser le développement du langage des enfants de 4 à 6 ans en perspective de leur apprentissage de la lecture – écriture.

La spécificité de ce projet est le fait de proposer à plus grande échelle le travail d'expérimentation de recherche en linguistique de l'acquisition mené depuis plus de trente ans par des praticiens – chercheurs de l'Association de FORMation et de REcherche sur le Langage (AsFoReL) et de chercheurs du Centre de Recherche sur l'Acquisition du Langage Oral et Ecrit (Université Paris 3).

Dans la perspective de ces chercheurs, l'apprentissage du langage est envisagé comme tributaire de la nature des verbalisations qui sont adressées à l'enfant. Ce processus consiste en une intégration dynamique de « schèmes sémantico-syntaxiques créateurs », stimulations mentales de mise en relation d'éléments verbalisables permettant à l'enfant de s'approprier pour son propre système cognitivo-langagier un fonctionnement dont on lui a donné l'expérience, par le biais d'une « interaction adaptée » (Lentin, 1998). L'activité cognitivo-langagière est donc culturellement située : elle n'est jamais isolée ou menée sans assistance (J. Bruner, 1991, J.-P. Bronckart, 1996, s'appuyant sur L.S. Vygotski, 1934). L'évolution, l'organisation et l'appropriation des ressources langagières s'établissent dans une relation « d'étayage » qui rend possible la transformation d'un niveau actuel par rapport à un niveau potentiel (J. Bruner, 1983). Dès lors, apprendre à parler implique la mise en œuvre de variantes énonciatives diversifiées, y compris celles comportant des caractéristiques de structuration syntaxique et de complétude pouvant fonctionner aussi bien à l'oral qu'à l'écrit (L. Lentin, 1990).

#### **1.1 Quelques chiffres...**

Sur les 3310 enfants de 3-4 ans vus en 2001/2002 lors de bilans dans plusieurs circonscriptions du Maine et Loire, 17,28 % d'entre eux présentent des « difficultés de langage ». Ce chiffre atteint 35,80 % des enfants dans certaines circonscriptions situées en Zone d'Education Prioritaire (ZEP).

En extrapolant les observations réalisées lors des bilans effectués dans les écoles maternelles du REP Nord d'ANGERS, il apparaît que sur l'ensemble de la Ville d'ANGERS une centaine d'enfants, au minimum, présente une non maîtrise du

langage liée à un manque de stimulations. Précisons bien ici qu'il ne s'agit pas d'enfants qui présentent des troubles particuliers relevant d'un soutien spécifique (orthophonique ou psychologique).

## **1.2. Choix de la ville d'ANGERS.**

Devant ce constat, la ville d'ANGERS décide de mettre en place une action qui s'appuie sur les travaux de recherche de la linguistique de l'acquisition, initiés par L. LENTIN. Des représentants de la Mission Contrat de Ville et du Service Education Enfance de la Ville d'Angers, en lien avec des représentants de l'Education Nationale, font appel à la compétence des membres de l'Association de Formation et Recherche sur le Langage (ASFOREL) pour réaliser le suivi scientifique de l'action.

Un « protocole d'action » est réalisé conjointement afin de déterminer les modalités d'intervention : choix des enfants, rencontre des parents, déroulement d'une séance, déroulement et durée de l'action, profil des animateurs-facilitateurs, formation à la fonction de « facilitateur du langage », accompagnement et temps d'échanges avec les enseignants.

L'objectif de ce projet est de favoriser les échanges entre de jeunes enfants (3 à 5 ans) et un adulte en relation duelle, afin de leur donner le maximum de possibilité de verbalisations pour les aider dans la structuration du langage.

Cette action donne la possibilité à chaque enfant, 4 fois par semaine (en 2003/2004) durant une vingtaine de minutes, d'établir un dialogue avec un adulte, plus spécifiquement à partir d'albums illustrés dont les textes sont conçus pour favoriser un langage de plus en plus varié et élaboré.

L'idée générale est qu'en aimant entendre lire les livres, en aimant les parler, le petit enfant apprend à aimer les livres et se prépare à apprendre à lire à partir d'une expérience heureuse.

## **2. Protocole d'action pour la mise en place des «Facilitateurs du langage » auprès de jeunes enfants.**

L'action est proposée à des enfants âgés de quatre ou cinq ans qui, jusqu'à présent, n'ont pas bénéficié d'une stimulation suffisante pour les aider à acquérir un langage structuré permettant ultérieurement l'apprentissage du « lire – écrire ». Il s'agit donc de proposer à ces enfants des temps de dialogue entre l'adulte et l'enfant – comme cela se fait dans les familles – réguliers pour qu'ils puissent reprendre à leur compte le langage adapté que leur propose l'animateur - facilitateur. Ce type d'action vise à conforter les parents, elle ne cherche pas à se substituer à eux mais à les aider pour favoriser la maîtrise de la langue orale par leur enfant.

## **2.1. Préambule.**

Les animateurs ne sont pas des « spécialistes » du langage, cependant, il leur est demandé impérativement de suivre une formation initiale et d'accepter un accompagnement tout au long de l'action.

Cette action ne s'inscrit pas dans une visée rééducative, celle-ci étant réservée à des spécialistes, qu'ils oeuvrent en interne au sein de l'Education Nationale (RASED) ou en externe (orthophoniste, psychomotricien...).

Cette action est envisagée dans la dynamique de l'opération « Lire et faire lire » coordonnée dans le Maine et Loire par la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) et l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) et s'inscrit dans une dimension de plaisir partagé intergénérationnel et dans une démarche de prévention de l'illettrisme.

Les concepteurs de ce projet ont jugé opportun que celui-ci ne puisse se faire qu'en respectant les conditions suivantes :

- l'accord de l'Inspecteur de l'Education Nationale ;
- l'accord de la Direction et des Enseignants des classes concernées
- l'accord des enfants et des parents
- formation et accompagnement des intervenants avec l'aide de l'Association de Formation et de Recherche sur le Langage (ASFOREL).

## **2.2. Nombre d'enfants concernés et critères de choix.**

Concrètement, le nombre d'enfants qui ont pu bénéficier de ce soutien a été dépendant du nombre de bénévoles qui ont accepté de s'investir dans cette action. Au cours de cette première année expérimentale, le choix des enfants s'est porté prioritairement sur des enfants de Grande et Moyenne Sections d'école maternelle. Ainsi, en 2003-2004, dix sept « Facilitateurs du langage » sont intervenus auprès de vingt quatre enfants de Moyenne et de Grande Section dans quatre écoles maternelles.

Le choix des enfants est fait sur proposition des enseignants. Cette action n'étant pas destinée aux enfants qui présentent des pathologies langagières ou comportementales, les enfants relevant d'une rééducation orthophonique ou d'un accompagnement psychologique n'ont pas été choisis.

Cette action s'adresse à des enfants qui ont des difficultés à verbaliser des constructions grammaticales, ou à ceux dont le discours ne respecte pas la logique du raisonnement. Il peut s'agir d'enfants qui ne parlent pas ou peu ou qui parlent beaucoup (logorrhée), le choix des enfants est fait éventuellement en fonction de l'intérêt exprimé par les parents à propos du développement du langage de leur enfant.

L'action est menée avec les mêmes enfants tout au long de l'année. En effet les travaux de recherche effectués par praticiens-chercheurs de l'ASFOREL

permettent d'envisager qu'au cours d'une année scolaire on puisse faire évoluer très favorablement l'acquisition des structures langagières par l'enfant, sous réserve d'une action continue et régulière, le préparant ainsi à sa future acquisition de la lecture – écriture.

### **2.3. Rencontre des parents.**

Dans un second temps, les enseignants – parfois avec le pilote de l'action - rencontrent les parents afin de leur présenter l'atelier « Plaisir de lire et de parler ». Ce temps d'explication de l'action auprès des parents est très important puisqu'il permet de préciser le rôle du « facilitateur » comme animateur qui vient en complémentarité du rôle des parents et de celui des enseignants.

A mi-parcours, les parents sont conviés à faire un premier bilan avec les enseignants et facilitateurs.

### **2.4. Profil des animateurs – facilitateurs de langage.**

Conformément aux modalités de fonctionnement dans le cadre de l'opération « Lire et faire lire », les facilitateurs sont des bénévoles retraités ou âgés d'au moins 50 ans. Le niveau de formation demandé se situe au niveau BAC, tout en examinant chaque cas particulier. Une expérience de travail préalable auprès de jeunes enfants est exigée, d'ordre professionnel ou à caractère privé.

### **2.5. Formation à la fonction de « facilitateur du langage ».**

Ce type d'action nécessite une formation de base obligatoire, comprenant quatre sessions où sont abordées les thématiques suivantes<sup>1</sup> :

- les aspects théoriques de la mise en fonction du langage chez l'enfant ;
- les propositions d'activités interactives en vue de l'apprentissage du langage ;
- l'analyse de corpus enregistrés sur le terrain et l'observation de l'évolution du langage des enfants.

## **3. Déroulement de l'action (janvier 2004 à juin 2004).**

Après accord avec l'Association « Lire et Faire lire », un appel à candidature est lancé par voie de presse locale en septembre 2003, 30 personnes se portent volontaires pour suivre la formation initiale. Au terme de la formation, fin octobre, 17 personnes acceptent d'animer des ateliers « Plaisir de lire et de parler ».

Les contacts avec l'ensemble des écoles maternelles du Réseau d'Education Prioritaire Nord d'Angers ont lieu en novembre. Le temps de faire le choix des enfants, d'en parler aux parents, les ateliers n'ont pu commencer que début janvier

---

<sup>1</sup> Cette formation a été assurée par E. CANUT de l'ASFOREL, Maître de Conférences à l'Université Nancy 2 et nous-mêmes, orthophoniste et Pilote de l'action.

2004. Quatre écoles ont exprimé le souhait que cette activité périscolaire puisse avoir lieu dans leur établissement.

Les enfants accueillis dans les ateliers « Plaisir de lire et de parler » sont issus de familles populaires, pour 60 % d'entre eux environ de familles françaises et pour 40 % de familles étrangères.

### **3.1. Déroulement d'un atelier.**

Chaque atelier dure 15 à 20 minutes, chaque enfant participe à quatre ateliers par semaine. Chaque atelier comporte trois séquences :

- l'accueil de l'enfant, avec temps d'échange sur la vie quotidienne ;
- le temps de l'interaction langagière, à partir de livres illustrés qui proposent une structuration progressive du langage de l'enfant<sup>2</sup> ;
- dialogue à partir d'un jeu ou, si l'enfant le souhaite, lecture d'un autre album, selon la durée des deux séquences précédentes, cette dernière séquence n'a pas toujours lieu.

De façon habituelle, chaque facilitateur est en relation duelle avec un enfant, sachant que dans la même pièce, il y a au minimum deux facilitateurs et deux enfants afin de respecter un des engagements de la Charte de « Lire et Faire lire » qui stipule qu'aucun animateur ne reste seul avec un enfant.

### **3.2. Les moyens mis en place pour le suivi et l'évaluation de l'action.**

Les Facilitateurs de langage - ainsi que les enseignants qui le peuvent - sont invités à cinq réunions de suivi entre janvier et juin 2004. Au cours de ces réunions sont abordés les points suivants :

- les difficultés et points forts dans la démarche avec les enfants ;
- les questions sur les outils pédagogiques : livres et jeux pour faciliter l'expression de l'enfant ;
- la réflexion sur les enregistrements des interactions enfant/adulte (trois enregistrements sont prévus : en début d'action, à mi-parcours et en fin d'action) ;
- les liens avec les enseignants et les parents.

### **3.3. Démarche pédagogique.**

L'âge de l'école maternelle est celui des acquisitions fondamentales : le petit enfant est un *apprenti penseur-parleur* et, dans nos sociétés, un futur lecteur (L. Lentin, 1998). *Parler un livre avant de devenir capable de le lire*, tel est le projet proposé à l'enfant grâce aux interactions développées entre lui et le Facilitateur au cours des Ateliers « *Plaisir de lire et de parler* ».

---

<sup>2</sup> Cf. les collections réalisées par L. LENTIN : *Histoires à parler* (Istra-Hachette), *La Cité des Bleuets – Apprendre en racontant* (Istra-Hachette), Série *Grenadine* (Fleurus)

L'enfant reçoit à travers la lecture du Facilitateur un texte qui lui permet d'abord de comprendre, puis (parfois après maintes et maintes lectures) *de parler à son tour*, à sa manière, l'histoire que raconte le livre.

Le livre est utilisé dans une interaction individuelle : *le triangle « enfant - Facilitateur – livre »* (Collectif, 2000). Le Facilitateur lit le texte page après page, si possible sans interruption ; viennent ensuite des échanges constitués par des commentaires et des questions, échanges aussi étendus que le souhaite l'enfant.

Le Facilitateur a une attitude qui s'apparente à celle du « Papi » ou de la « Mamie » qui propose à son petit-enfant des reprises, des reformulations à partir des énoncés de l'enfant sur le plan syntaxique dans le but de développer les variantes langagières de l'enfant, *sans pour autant exiger de l'enfant qu'il répète ce qu'il vient de lui dire*. Ce n'est parfois qu'après un grand nombre de lectures que l'enfant se sent capable et a envie de *parler lui-même le livre*, page après page, à sa façon (il ne s'agit pas de restituer le texte par cœur!).

Grâce à cette pratique, l'enfant devient très rapidement sensible à la différence entre *lire* et *raconter* une histoire. Il apprend ainsi inconsciemment *la permanence du texte écrit*, qui reste semblable à lui-même, quel que soit le lecteur, quelque soit le nombre de lectures, et il peut l'opposer à la narration dont les formulations varient d'un récit à l'autre, d'un narrateur à l'autre (L. Lentin, 1995).

Afin d'évaluer les progrès réalisés par chaque enfant, nous avons mis en place deux outils :

- à partir de trois entretiens enregistrés réalisés par les Facilitateurs (début, milieu et fin d'action), analyse de ces entretiens à partir de la méthodologie utilisée au Centre de Recherche sur l'Acquisition du Langage Oral et Ecrit de l'Université Paris 3 ;
- analyse des réponses à un questionnaire unique proposé aux parents, aux facilitateurs et aux enseignants.

#### **4. Evaluation des acquisitions réalisées par les enfants.**

Il va de soi qu'il n'est pas possible d'évaluer précisément l'impact de cette action. Lorsque nous mesurons l'évolution de la structuration du langage des enfants, nous mesurons l'impact d'un travail en partenariat : celui résultant des échanges de l'enfant avec ses parents, l'enseignant, les facilitateurs de langage et les autres personnes en relation avec l'enfant (ATSEM, membres de sa famille, etc...).

##### **4.1. Premier outil d'évaluation : les enregistrements.**

A partir de trois entretiens enregistrés réalisés avec les enfants, nous comptabilisons la fréquence d'utilisation des introducteurs de complexité syntaxique<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Introduceur de complexité syntaxique : élément introduisant une *construction complexe* selon la méthodologie de L. LENTIN (1998).

Elle différencie les introducteurs mineurs et les introducteurs majeurs. Ceux-ci sont classés en deux catégories selon leur importance et leur occurrence<sup>4</sup> dans le fonctionnement de la complexité syntaxique du discours. Les **introducteurs majeurs** sont apparus comme les plus significatifs de la progression de la complexité syntaxique en liaison avec l'articulation du raisonnement dans le langage en voie d'acquisition.

Sur chaque tableau d'analyse des entretiens enregistrés, sont indiqués :

- les initiales de l'enfant : ex. Jacques Durand J.D.
- l'âge de l'enfant en indiquant : l'année et le mois, pour un enfant de 5 ans et 3 mois mettre : 5 ; 3, pour un enfant de 5 ans et 6 mois : 5 ; 6.

Chaque occurrence d'un introducteur est notée :

- X dans un énoncé incomplet.
- O dans un énoncé complet.

Ce travail d'analyse est réalisé à partir des trois enregistrements<sup>5</sup> : deux à trois semaines après le début de l'action (fin janvier début février), à mi parcours (en mars) et en fin d'action (juin).

### **Analyse des tableaux [page suivante].**

L'analyse des entretiens enregistrés réalisés avec cette fillette montre la progression du nombre d'introducteurs de complexité syntaxique utilisés par l'enfant : 1 introducteur en janvier, 8 introducteurs en mars, 16 introducteurs en juin.

Nous constatons que cette fillette utilise beaucoup, dans l'entretien du mois de juin, l'introducteur de complexité mineur « *verbe conjugué + verbe à l'infinitif* ». Nous observons que cette fillette n'a pas utilisé autant d'introducteurs de complexité syntaxique majeurs dans l'entretien du mois de juin par rapport à celui du mois de mars.

A ce propos, les Facilitateurs ont observé que les enfants utilisaient de nouveaux introducteurs de complexité syntaxique dans des dialogues spontanés et moins lors des enregistrements à partir des livres.

Quelques exemples d'énoncés :

...

A. Sa chambre et après i(l) dit : « *Toc, toc, toc, j(e) peux jouer à l'ordinateur ...avec Lili ?* »

...

A. Après ...i(l) dit...(?) : « *Oh, que tu manges vite ! Lili est en train de manger.* »

...

---

<sup>4</sup> Occurrence : apparition d'un élément lexical ou d'un fonctionnement syntaxique dans l'expression.

<sup>5</sup> Travail qui sera réalisé par l'Equipe d'accompagnement pédagogique, seul l'enregistrement (et la retranscription éventuellement) de l'échange sera réalisé par le « Facilitateur du langage ».

A. Elle dit : « Non pas encore, dès que j'avais terminé ma partie. »

**Exemple d'analyse des entretiens avec une enfant, relevé des introducteurs de complexité syntaxique mineurs**

Initiales de l'enfant A.S.	Janvier 2004 4;2	Mars 2004 4;4	Juin 2004 4;7
À + verbe à l'infinitif			X
De + verbe à l'infinitif			X
Extraction (c'est, voilà, il y a, qui, que, où...)			
Il faut que			X
Interrogation indirecte			
Pour + verbe à l'infinitif		X	
Verbe conjugué + verbe à l'infinitif			X X X X X X X X X X

**Avec la même enfant, relevé des introducteurs de complexité syntaxique majeurs**

Initiales de l'enfant : A.S.	Janvier 2004 4;2	Mars 2004 4;4	Juin 2004 4;7
Comme (= étant donné que)			
Comparative (comme + sujet + verbe)			
Discours indirect			
Divers (tandis que, alors que, tellement que, sans que, surtout que...)			
Quand, lorsque			
Introducteurs temporels autres que quand et lorsque (dès que, après que, chaque fois que, pendant que....)		X X	X X
Où (relatif)			
Parce que	X	X O	X
Pour que + verbe			
Quantitative (ex. Paul est <b>plus</b> grand que Pierre)			
Que (conjonction)		X X O	
Que (relatif)			
Qui (relatif)			
Si (supposition et condition)à			
Gérondif (participe présent avec en)			

Remarques de la Facilitatrice après l'entretien du mois de juin :

- « A. présente les dialogues, avant elle entrait directement dans le dialogue  
Ex. « Il dit : « Demain vous jouez ? »  
Malgré la longueur du texte, A. est restée attachée au sujet.  
Usage fréquent du futur.  
Usage de nouveaux adverbes : ex. « complètement ».

#### 4.2. Deuxième outil d'évaluation : le questionnaire commun aux parents, facilitateurs et enseignants.

Ce questionnaire comporte 4 parties :

- une partie sur « l'envie de parler » : 4 items ;
- une partie sur les progrès en langage : 20 items ;
- une partie sur le rapport de l'enfant aux livres : 7 items ;
- une partie sur le comportement de l'enfant : 6 items.

**Extrait d'un tableau concernant la deuxième partie : L'enfant a-t-il fait des progrès en langage ? Parle-t-il mieux ?**

Questionnaire rempli par un des parents Enfant : A.S.	Oui beaucoup	Un peu plus	Non	Je ne sais pas
- Emploi plus de mots	<input type="radio"/>			
- Fait des énoncés plus longs		<input type="radio"/>		
- Utilise la parole plutôt que les gestes pour s'exprimer	<input type="radio"/>			
- Prend la parole et pas seulement pour vous répondre quand vous lui parlez	<input type="radio"/>			

**Extrait d'un tableau concernant la troisième partie : Son rapport aux livres a-t-il changé ?**

Questionnaire rempli par un des parents Enfant : A.S.	Oui beaucoup	Un peu plus	Non	Je ne sais pas
- L'enfant est plus intéressé, plus attiré par les livres	<input type="radio"/>			
- L'enfant regarde plus les livres		<input type="radio"/>		
- L'enfant les manipule bien	<input type="radio"/>			
- L'enfant vous demande plus de lui lire des livres				

Les regards « croisés » portés sur chaque enfant (celui des parents, du facilitateur et de l'enseignant) permettent de donner une appréciation globale sur les progrès réalisés ou non par l'enfant.

### **4.3. Points essentiels observés par les enseignants d'une école maternelle à propos de 6 enfants.**

#### **4.3.1. Par rapport au langage.**

- Ces 6 enfants ont plus envie de parler, avec les autres enfants mais aussi avec l'enseignant comme avec les autres adultes.
- Ces 6 enfants privilégient la parole par rapport aux gestes pour s'exprimer, ils savent mieux formuler leurs besoins.
- Ces enfants comprennent mieux l'enseignant.

Il apparaît de façon forte que les enfants ont plus envie de parler. Pour un tiers d'entre eux, les progrès sont très significatifs, ils restent plus limités pour deux tiers d'entre eux.

#### **4.3.2. Par rapport aux livres.**

Pour tous les enfants, le rapport aux livres a changé :

- Ils regardent plus les livres.
- Ils les manipulent davantage.
- Ils aiment davantage écouter les histoires.
- Ils demandent plus qu'on leur lise des livres.

Le rapport aux livres a changé de façon très significative pour les deux tiers des enfants, et de façon plus limitée pour un tiers d'entre eux.

#### **4.3.3. Par rapport à leurs comportements.**

Globalement, le comportement des enfants a changé :

- Ils sont plus attentifs.
- Ils écoutent mieux.
- Ils sont plus capables de se concentrer.

Le comportement a évolué de façon très positive pour un tiers des enfants et de façon plus limitée pour deux tiers d'entre eux.

## Conclusion.

Cette action – très limitée dans le temps puisqu'elle s'est déroulée sur une période de 5 mois, une fois enlevées les périodes de vacances scolaires – a permis de voir les rapports entre théorie et pratique.

Les Facilitateurs ont plébiscité les séances de formation préalables à la mise en place du projet ainsi que les réunions mensuelles de suivi. Il est apparu que les Facilitateurs avaient tendance à minimiser ce qu'ils faisaient avec les enfants. En effet, au regard des relevés des indicateurs de complexité syntaxiques, selon les enfants, il n'y avait pas toujours d'évolution flagrante à leurs yeux.

L'analyse des questionnaires remplis par les différents acteurs/partenaires autour de l'enfant réalisés dans une école maternelle montre clairement que l'action a réellement conforté les enfants tout à la fois dans leur envie de s'exprimer, dans leur souhait de regarder des livres et, ce qui n'était pas un objectif initial, dans leur comportement. Bien entendu, il ne s'agit pas de dire que c'est le résultat exclusif des ateliers « Plaisir de lire et de parler » mais de la dynamique globale induite par l'action en étroite collaboration avec les enseignants.

L'accompagnement du projet par des praticiens confirmés rassure les intervenants et permet de cadrer leur intervention.

Les équipes pédagogiques des quatre écoles maternelles concernées par ce projet en 2003/2004 ont demandé la reconduction de l'action pour 2004/2005, estimant qu'il était complémentaire au travail réalisé par les enseignants.

## BIBLIOGRAPHIE

BRONCKART, Jean-Paul, 1996. *Activité langagière, texte et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.

BRUNER, Jérôme, 1983. *Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire*. Paris : PUF.

BRUNER, Jérôme, 1991. *...car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*. Paris : Eshel.

BARUTH, Christiane, GUILLOU, Mireille & LENTIN, Laurence, 2000. « D'abord, savoir parler pour, ensuite, apprendre à lire et à écrire ». *L'Acquisition du Langage Oral et Ecrit*, n°44-45. Châtenay-Malabry : AsFoReL.

LENTIN, Laurence, 1990. « La dépendance de l'écrit par rapport à l'oral : paramètre fondamental de la première acquisition du langage ». In CATACH, Nina. *Pour une théorie de la langue écrite*. Paris : C.N.R.S. p. 113-122.

LENTIN, Laurence, et *al.*, 1995. *Ces enfants qui veulent apprendre*. Pierrelaye : Quart-Monde.

LENTIN, Laurence, 1998. *Apprendre à parler à l'enfant de moins de 6 ans*. Paris : ESF.

LENTIN, Laurence, 1998. *Apprendre à penser, parler, lire, écrire*. Paris : ESF.

LENTIN, Laurence, BARUTH, Christiane & GUILLOU, Mireille, 2000. « Parler : ça s'apprend ! ». *L'Acquisition du Langage Oral et Ecrit*, n°44-45. Châtenay-Malabry : AsFoReL.

VYGOTSKY, Lev, 1934. *Thought and Language*. Cambridge : MIT Press.